

# QUELLES PROPOSITIONS POUR FAVORISER L'ÉVOLUTION D'UNE ALIMENTATION DURABLE À L'ÉCHELLE DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY ?

Sécurité, souveraineté, démocratie et résilience alimentaire sont les maîtres mots pour pallier les urgences sociales et climatiques auxquelles les métropoles cumulant densité de population, sols artificialisés, dépendance agricole et massification des flux vont devoir faire face dans les années à venir.

Rappelons que « l'alimentation est un objet éminemment politique, la façon dont nous l'organisons définit le monde dans lequel on vit et celui que nous voulons ».

Les membres du C3D, après acculturation sur la thématique de l'alimentation durable, se sont rassemblés en groupe de travail d'octobre 2022 à mars 2023. Actifs, retraités, chefs d'entreprises, employés, demandeurs d'emploi, mais surtout et avant tout citoyens et mangeurs, les conseillères et conseillers ont élaboré plusieurs propositions visant une alimentation dite durable pour la Métropole du Grand Nancy (MGN). S'inscrivant dans une approche consultative, le C3D a permis de catalyser et rassembler les idées autour d'une alimentation plus durable sur les plans écologique, social, et économique. Les propositions suivantes sont une synthèse issue d'un processus de participation qui s'est voulu démocratique.

**Le C3D a formulé 19 préconisations qui insistent sur le fait qu'il n'y a pas d'oppositions insurmontables, mais des solutions concrètes et adaptables.** Ces propositions se veulent applicables et déclinables à l'échelle de la MGN : certaines requièrent une transcription en une politique publique définie, d'autres un changement de paradigme total, ou plus simplement la poursuite d'une action ou politique lancée préalablement.

## Alimentation durable mais de quoi parle-t-on ?

La définition de l'alimentation durable sur laquelle le C3D a basé ses travaux est issue de l'Ademe.

Il s'agit d'un « ensemble des pratiques alimentaires qui visent à nourrir les êtres humains en qualité et en quantité suffisante, aujourd'hui et demain, dans le respect de l'environnement, en étant accessible économiquement et rémunératrice sur l'ensemble de la chaîne alimentaire ».

Ajoutons-y la question culturelle participant aux respects des pratiques déjà en place et l'acceptation de nouvelles visant une cohésion entre besoins et ressources.

Au cours des travaux, les conseillers ont mis en exergue les thématiques suivantes :

- l'aspect santé et qualité de l'alimentation ;
- la précarité touchant tous les milieux ;
- la difficulté de passer d'une alimentation carnée à une alimentation moins carnée ;
- le manque de modèle et de ressources accessibles ;
- la dépendance au système alimentaire dit classique et linéaire.

Ces thématiques peuvent être communes à plusieurs des propositions formulées.

**Elles reflètent aussi très concrètement les aspirations et les préoccupations actuelles des citoyens.**

1/4

**DES ÉMISSIONS  
DE GAZ À  
EFFET DE SERRE  
EN FRANCE  
PROVIENT DE  
NOS ASSIETTES.**

Source :  
L'empreinte énergétique et carbone de  
l'alimentation en France,  
Club Ingénierie Prospective Energie et  
Environnement, 2019



## PRODUIRE

### Garantir la souveraineté agricole de la Métropole du Grand Nancy

#### → Préconisation 1

Sanctuariser des terres arables et cultivables en s'appuyant particulièrement sur les documents d'urbanisme type PLUI et SCOT en traduisant une stratégie alimentaire dans les plan d'aménagement.

#### → Préconisation 3

Développer des régies agricoles et des coopératives d'agriculteurs en particulier sur la filière maraîchère.

À l'instar d'autres métropoles ou villes, la redynamisation agricole ou l'implantation de nouveaux producteurs peut passer par plusieurs leviers. À Nantes par exemple, un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a été lancé afin d'inciter l'installation de nouveaux producteurs.

Plus proche de la Métropole du Grand Nancy, dans les Vosges, à Epinal, la collectivité a mis en place une régie maraîchère agricole afin de fournir sa propre restauration collective en légumes frais.



Le Sud 54 d'après le rapport Blézat\* 2019 comporte "une faible production locale de légumes (environ 140 hectares, pour un besoin supérieur à 3 000 hectares dont 185 en circuits courts) qui pose la question de la diversification des productions".

\*Intégrer les problématiques alimentaires dans les politiques d'aménagements.

## TRANSFORMER

### Promouvoir une mise à disposition d'outils de transformation collectifs

#### → Préconisations 7

Mettre à disposition des lieux ressources dédiés à la transformation des productions agricoles au cœur des communes de la Métropole, incluant le (semi)rural.

#### → Préconisations 8

Mettre à disposition un outil de transformation telle qu'une conserverie anti-gaspillage où les consignes à disposition des professionnels.



Dans la lignée des objectifs du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) suivant l'axe du plan 2022-2026, la **préconisation 8** vise à renforcer les filières.

La mutualisation des outils permet la montée en compétence des producteurs via les synergies produites et des économies d'échelle sur les productions.

Elle vise la diminution des déchets organiques par sa portée sur l'anti-gaspillage alimentaire, ainsi que la diminution des déchets ménagers par l'étendue de la consigne dans le système de conservation et de distribution.

## DISTRIBUER

### Faciliter l'accès à l'alimentation durable au cœur du bassin de vie



#### → Préconisation 10

Imbriquer lieux culturels et lieux de distribution alimentaire.

En écho au rapport sur la précarité alimentaire réalisé par le C3D en 2022, dans le cadre d'une consultation nationale diligentée par le Conseil National de l'Alimentation, il s'agit ici de dépasser le phénomène injonctif de l'alimentation durable en l'inscrivant dans le paysage quotidien des citoyens, ainsi que dans les événements culturels et familiaux des grands nancéiens, comme c'est déjà le cas avec l'Autre Marché, un marché hebdomadaire 100 % Bio, local et paysan, qui a lieu à l'Octroi et qui a été plébiscité par les citoyens via le budget participatif de la ville de Nancy.

#### → Préconisation 12

Implanter des commerces éthiques au sein des quartiers (développement de l'achat en vrac et de la consigne) et limiter l'implantation de certaines enseignes. [\[voir aussi : contribution PCAET, page 13\]](#)

#### → Préconisation 14

Créer une rue gourmande (cf. rue des Maréchaux de Nancy), en dehors de la ville centre et pourquoi pas dans une commune plus rurale de la Métropole, avec des restaurateurs proposant une offre alimentaire durable.



Cette proposition pourrait trouver écho dans la démarche "bouge ton coq" menée par le CD 54 - [https://developpement.terresdelorraine.org/fr/bouge-ton-coq-tour\\_-n.html](https://developpement.terresdelorraine.org/fr/bouge-ton-coq-tour_-n.html)

## CONSOMMER

### Guider et donner la possibilité de consommer autrement

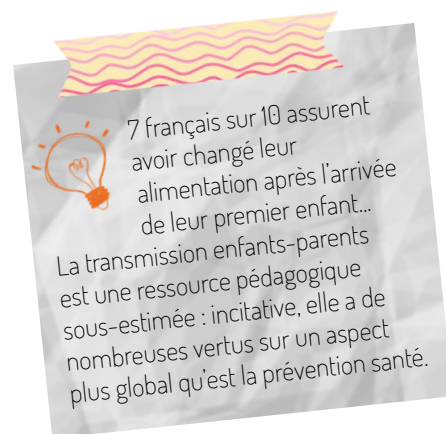
#### → Préconisation 16

Sensibiliser les jeunes à l'alimentation à travers une multitude de supports, actions, projets pouvant prendre la forme de cours, d'ateliers en temps périscolaire et se matérialiser en partie par des potagers pédagogiques et bien plus encore.

S'appuyer sur des dispositifs déjà formalisés et expérimentés au sein de la métropole, tel qu' Icofas à Tomblaine (<http://icofas.fr/>) ; qui offre un panel de ressources (fiches d'activités, séquences filmées, témoignages)

#### → Préconisation 18

Mettre en place des mesures incitatives (elles restent à définir) et une facilitation de référencement pour les entreprises visant la mise en place de livraisons maraîchères (F&L) et autres produits dans l'entreprise.



**Les propositions ci-dessus ainsi que le rapport final qui suivra sont une invitation à l'action, elles n'auront de perspective qu'aux conditions suivantes et si il existe en parallèle un(e)/des :**

- instruments de régulation et de mesure ;
- objectifs de mise en œuvre précis ;
- échéancier précis ;
- intégration des acteurs dit manquants "de la transformation et de la distribution".